

# COMMUNE DE CHAMPTERCIER

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

## DELIBERATION N° DE\_2021\_022

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 mai 2021

Nombre  
de Conseillers en exercice 14  
de Présents 13  
de Votants 13

L'an deux mille vingt-et-un et le onze mai à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Antoine ARENA.

#### OBJET :

**Convention de prêt du  
broyeur de végétaux avec la  
commune de La Javie**

Etaient présents : ARENA Antoine, PAUL Bénédicte, BARDET Michel, HAMOT Christine, ROUSSELET Jean-Louis, GORSKI Marc, MEYNIER Cyrille, CARLAVAN Lydie, PAGANI Virginie, VILLARON Bruno, TEULER Pierre, HEYNDRICKX Kris, GASSEND Christian

Absents : Jean-Marie MARTIN

Excusés :

Procuration de :

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;

Monsieur Jean-Louis ROUSSELET, a été désigné(e) pour remplir cette fonction qu'il(elle) a acceptée.

NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 04/05/2021

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a été sollicité par la commune de La Javie pour le prêt du broyeur de végétaux.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette question et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

**Le Conseil Municipal, ayant écouté l'exposé et après en avoir délibéré,**

DONNE un avis favorable à la requête de la commune de La Javie

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention annexée à la présente délibération.

**POUR : 13**

**ABSTENTION : 0**

**CONTRE : 0**

Le Conseil Municipal, charge Monsieur le Maire d'exécuter les dispositions prises.

Fait et délibéré les jours, mois an que dessus

Le Maire,

Antoine ARENA

